

## **ACCORD CGT-CFDT: UN PROBLÈME SÉRIEUX DONT IL FAUT DÉBATTRE SÉRIEUSEMENT...**

*«LES AUMONIERES DE L'AC.O. et de la J.O.C. ONT SOULIGNE LES REALITES DU MONDE OUVRIER ET L'IMPULSION MISSIONNAIRE DU CONCILE: G. Declercq, secrétaire syndical, dit comment les initiatives du mouvement ouvrier transforment les travailleurs, et décela l'action de l'esprit de Dieu à travers les actes posés par les militants!»*

*(L'Echo de l'Ouest 17.09.56)*

*«Pour l'agriculture, comme pour l'industrie, la solution des problèmes régionaux passe par le socialisme»  
déclarent M. Bernard LAMBERT et Gilbert DECLERCQ au CERCLE JEAN XXIII*

*(O.F. 06.09.66)*

Nous ne voulons pas nous perdre dans des polémiques stériles. A plus forte raison, nous refusons de nous livrer à des attaques personnelles. Pour nous les camarades Rousselot et Declercq ne sont que les mandataires de leurs organisations.

Il n'est pas mauvais de rappeler qu'il en est de même à Force-Ouvrière.

C'est ainsi, que, plus précisément, les positions défendues par les militants F.O. en Loire-Atlantique le 17 mai sont celles définies par les instances régulières de l'organisation (congrès de l'U.D. - Commission Administrative - Bureau).

Nos camarades C.G.T. sont trop avertis politiquement pour l'ignorer. Il ne s'agit pas «d'élucubrations». Il s'agit de problèmes sérieux qui méritent d'être discutés sérieusement.

Cela dit, nous considérons qu'il est malhonnête de présenter (comme le font nos camarades C.G.T.) l'accord C.G.T.-C.F.D.T. comme destiné à «préparer de vastes mouvements revendicatifs».

Il est inutile de tenter de dissimuler les problèmes derrière une ironie facile et de mauvais goût.

L'accord C.G.T.-C.F.D.T. prépare effectivement toute une série d'actions dispersées qui ne sauraient mettre en échec la stratégie et l'action étroitement coordonnée du patronat et de l'Etat.

La pratique des grèves «communes», «rotatives», «atelier par atelier», ne fait que démoraliser chaque jour un peu plus les travailleurs.

Cela, les militants les plus conscients de la C.G.T. le savent. Certains dirigeants de la C.G.T. espèrent peut-être par des attaques forcenées contre notre organisation et ses militants trouver un bouc émissaire et opérer une certaine reprise en mains.

Ils devraient pourtant savoir que, dans ce domaine, il est difficile de tricher!

Camarades de la C.G.T., il faut avoir le courage de regarder les choses en face:

Dans la conjoncture politique actuelle, s'il n'est pas dénoncé rapidement, l'accord C.G.T.-C.F.D.T. aura des prolongements inéluctables.

Dans votre lettre en date du 5 Juillet, vous faites allusion à la planification démocratique chère à notre camarade Declercq et aux dominicains qui viennent de s'installer à Nantes et animent le cercle Jean XXIII.

Vous ne manquez aucune occasion de critiquer publiquement les positions défendues par Force-Ouvrière.

Alors, dites aussi, publiquement, ce que vous pensez de la planification démocratique.

S'agissant du projet Vallon d'Association Capital-Travail, les «Liaisons Sociales» nous apprennent que:

*«M.A. PICART estime, dans «SYNDICALISME C.F.D.T.» que «déclarer que le principe est difficilement applicable selon les modalités proposées et dans les conditions actuelles ne revient pas du tout à le condamner comme faux ou injuste. Dans un sens, la commission Hathey nous rend un grand service, elle déblaye un terrain difficile, écarte les fausses solutions et nous désigne les obstacles qui ne sont pas tous d'ordre technique».*

*Et il ajoute:*

*«Certains pensent que le Général de Gaulle, qui aime l'adversité, pourrait bien profiter de l'occasion pour prendre une initiative spectaculaire. C'est ainsi que les structures bougent. Quelle que soit l'issue choisie par le gouvernement - nous lui souhaitons bien du plaisir - l'initiative prise par M. Vallon et ses amis aura été bénéfique dans la mesure où elle aura contribué à porter sur le devant de l'actualité un problème très réel, même si certaines solutions préconisées ne nous paraissent pas satisfaisantes. Nous l'avons répété devant la commission Mathey, une analyse du phénomène de l'autofinancement conduit à poser les problèmes du droit des travailleurs dans les entreprises et d'une action plus volontariste du Plan et des Pouvoirs Publics en matière d'orientation économique.*

*Dans cette perspective, l'appropriation par les salariés des valeurs d'actifs créées par auto-financement ne répond pas à nos préoccupations si elle ne tend qu'à faire des travailleurs des actionnaires comme les autres, c'est-à-dire généralement dénués de tout pouvoir».*

*Mais s'attaquer au problème de l'autofinancement, c'est toucher le système en un point particulièrement sensible, c'est mettre à jour l'origine de cette épargne que les entreprises prélèvent, qu'elles utilisent à des fins qui ne sont pas forcément conformes à l'intérêt général; c'est aussi montrer que les concepts et cadres comptables traditionnels, que les pratiques fiscales masquent souvent la réalité économique, c'est ouvrir ainsi de nouvelles possibilités à l'action syndicale».*

Nous ne sommes pas surpris de la position définie ci-dessus par la C.F.D.T. Elle est en tout point conforme aux théories soutenues depuis plus d'un siècle par les contempteurs de la lutte de classes.

On aurait tort d'en faire grief à nos camarades de la C.F.D.T.

Mais, camarades de la C.G.T., tout se tient. L'accord C.G.T.-C.F.D.T. dépasse largement le cadre de simples contacts plus ou moins opportuns.

Vous nous mettez en demeure de choisir... Et bien notre position est claire:

Nous ne sommes fermés à aucun accord circonstanciel avec les autres organisations syndicales dès lors qu'il s'agit de faire avancer les luttes.

Mais aucun accord durable, aucune unité ne sont possibles avec les tenants de l'idéologie corporatiste quelle que soit l'étiquette dont ils parent leur marchandise.

Leur socialisme «moderne» ou «national» n'a rien de commun avec le nôtre.

Nous n'avons pas les mêmes maîtres à penser.

Et vous camarades cégétistes?

**Alexandre HÉBERT.**